

Informations pratiques :

Le prix du pèlerinage comprend : le transport aller/retour, l'hébergement en pension complète du dîner du mercredi 16 au déjeuner du samedi 19 août, l'Assurance, les frais du Sanctuaire, les frais de dossier, le livret du pèlerinage, le « Pack Pèlerinage » donné au départ (*étiquettes-bagages, badge, plan du Sanctuaire*).

Il ne comprend pas : les offrandes de messe, les dépenses à titre personnel, les boissons.

Prévoir un pique-nique pour le repas du mercredi midi.

Arrivée vers 19h00 à l'hôtel à Lourdes.

Retour le samedi 19 août vers 17h à l'Espace Chadourne..

Notre rendez-vous est à l'Espace Chadourne,
Accueil à partir de 8h45. – Départ 9h15

Attention : cette année nous revenons le samedi à 17h,
un jour plus tôt que les hospitaliers : organisez-vous
pour le retour de Chadourne d'une façon autonome.

Merci d'indiquer à l'inscription le lieu où vous prendrez le car.

1) Covoiturage au départ d'USSEL

(organisateur : paroisse d'Ussel, tél. : 05 55 72 11 34)

- ▶ 7 h 00 USSEL Presbytère
- ▶ 7 h 30 EGLETONS La Poste
- ▶ 7 h 45 Gare de CORREZE Rest. Les Bruyères
- ▶ 8 h 00 TULLE Parking Médiathèque ▶ Brive –Esp. Chadourne

2) CAR au départ de ST PRIVAT

- ▶ 7 H 00 SAINT PRIVAT La Place
- ▶ 7 H 20 ARGENTAT La Poste
- ▶ 7 H 30 FORGES Place de la Mairie
- ▶ 8 H 00 TULLE Parking Médiathèque ▶ Brive – Esp Chadourne

3) Minibus au départ de LUBERSAC

- ▶ 7 H 30 LUBERSAC Place de l'Horloge
- ▶ 7 H 35 POMPADOUR Place du Château
- ▶ 7 H 50 JUILLAC Restaurant Le Grillon
- ▶ 8 H 05 OBJAT Presbytère
- ▶ 8 H 15 VARETZ Place de l'église ▶ Brive - Esp Chadourne

4) Covoiturage au départ de BEAULIEU

organisateur : père Simon Savarimutu, tél. : 06 37 23 43 05

- ▶ 7 H 30 BEAULIEU Place Marbot
- ▶ 7 H 45 MARCILLAC LA CROZE
(Croisement des routes Beaulieu/ Vayrac)
- ▶ 7 H 50 ST JULIEN MAUMONT
- ▶ 8H 00 MEYSSAC parking près garage AD ▶ Brive –Chadourne

ASSURANCE : L'assurance prise pour le pèlerinage auprès de la Mutuelle Saint Christophe inclue l'individuelle-accident et l'Assistance pour chacun des pèlerins. Tout dommage causé par un participant dans les locaux mis à disposition, lieux d'hébergement ou sites visités, ou encore envers un tiers, est de la responsabilité personnelle (civile ou/et pénale) du participant. Il est donc nécessaire d'avoir une assurance de Resp. Civile personnelle.

ANNULATION : Prévenir dès que possible, seront retenus **20 €** (frais de dossier). Un mois avant le départ, il sera retenu **50 €**. Pour raison médicale ou en cas de force majeure (avec un justificatif), on pourra obtenir le remboursement du pèlerinage, sauf les frais de dossier. Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du pèlerin ne donne pas lieu à un remboursement, sauf accord du directeur du pèlerinage.

Programme du pèlerinage

(susceptible d'éventuelles modifications)

Mercredi 16 août

8h45 : Regroupement à l'Espace Marc Chadourne à Brive (sur D59)

9h15 : Départ de Brive pour l'abbaye romane de Moissac, et visite.

12h15 : office du milieu du jour avec les Sœurs, et déjeuner tiré du sac.

13h30 : rencontre avec une sœur de la communauté.

17h30 : messe avec l'Hospitalité à la basilique Sainte Bernadette

20h30 : après dîner, temps de présentation à l'hôtel, prière des Complies

Jeudi 17 août

08h30 : Laudes et messe en diocèse basilique Ste Bernadette

11h00 : Apéritif festif devant l'Accueil Notre Dame

14h00 : Visite des lieux de la vie de Bernadette, ou temps libre

15h30 : Présentation du thème d'année à l'Hémicycle

17h00 : Procession eucharistique en diocèse, puis photo de groupe

20h30 : Temps d'échange à hôtel, et prière des complies

Vendredi 18 août

9h00 : Laudes à la chapelle Saint Patrick

10h00 : Messe à la Grotte

Avant et après la messe : confessions, temps libre

14h00 : Rencontre avec un chapelain, salle Jean XXIII

15h00 : « Chemin de l'eau » aux piscines

15h30 : Chapelet à la grotte

17h00 : Chemin de croix dans la plaine ou aux Espélugues

21h00 : Procession mariale esplanade du sanctuaire

Samedi 19 août

07h00 : Départ pour l'abbaye cistercienne Ste Marie de Boulaur

09h00 : Tierce et messe à l'abbaye, rencontre et visite avec une sœur

12h40 : Office de Sexte, et déjeuner à l'hôtellerie de l'abbaye

14h00 : Départ pour Brive, arrivée à Chadourne à 17h, à Tulle à 18h

Dépliant d'inscription à remplir recto - verso :

Je soussigné(e).....

adresse

Tél..... Portable.....

Né(e) le E mail

m'inscris au pèlerinage à Lourdes organisé par le diocèse de Tulle du 16 au 19 août 2023.

Pré-acheminement : je prendrai le car à :.....

(Voir les différents lieux de départ ci-contre)

Ou : je prendrai le car à l'Espace Chadourne (cocher la case)

En chambre double ou triple, je partage ma chambre avec :

(le tarif chambre double ou triple ne peut être garanti si vous n'indiquez personne)

Je suis bénéficiaire d'un bon « Amis de Lourdes » : Oui - Non
(Ce bon vaut **120 €**, merci de le joindre avec le bulletin d'inscription).

Règlement à l'ordre du Service diocésain des pèlerinages :

- Les frais d'hôtel (prix au verso), soit :
- Les frais de transport et d'inscription, soit : 120 €
- Ou** : Les frais d'inscription seulement, soit : 70 €
(En ce cas, je voyage par mes propres moyens)

Ou : je verse un acompte de 120 € (cocher la case)

- Je fais un don pour soutenir les malades et les jeunes hospitaliers, d'un montant de :

Total :€

Je dispose d'une assurance de Responsab. Civile personnelle **Oui - Non**

J'autorise l'utilisation de mes données personnelles par le diocèse et le service des pèlerinages pour m'informer de ses projets **Oui - Non**

Droit à l'image : J'autorise le diocèse à utiliser mon image dans les publications et sites internet des paroisses et du diocèse : **Oui - Non**

J'ai pris connaissance du programme, des conditions générales de vente, m'inscris et verse la totalité des frais, ou un acompte de 120 € (par chèque, merci) – le solde sera versé pour le 10 juillet 2023. **Oui - Non**

Je m'engage à respecter les mesures sanitaires imposées par la lutte contre le Covid 19, telles qu'elles seront définies aux dates et lieux du pèlerinage.

Fait à le

Lu et approuvé, Signature

✂ à découper et renvoyer

Thème d'année du pèlerinage :

« Allez dire aux prêtres **que l'on bâtit ici une chapelle** et qu'on y vienne en procession », a dit la Vierge Marie à Bernadette lors de la 13^e apparition, le 2 mars 1858.

Bâtir suppose des fondations. En ce lieu, la fondation existe. Sur le plan matériel, c'est la Grotte. Et c'est sur la Grotte que sera édiflée la chapelle demandée, la basilique de l'Immaculée Conception.

Mais dans cette parole de Marie, nous entendons d'abord bâtir une vie chrétienne, et une vie de communauté ecclésiale ; cela prend du temps.

Il s'agit de bâtir l'Église de Dieu à partir des directives du Christ Ressuscité : « Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde » (Mt 28, 19-20).



Si vous ne l'avez pas fournie les années précédentes, merci de joindre à l'inscription votre **photo récente** (moins de 3 ans)

Merci !

PERSONNE À PREVENIR

(En cas de nécessité urgente au cours du pèlerinage)

M. ou Mme :

Indiquer : nom, prénom et lien de parenté ou voisin, ami

Adresse complète :

Téléphone sur lequel la personne est joignable

(durant le pèlerinage) :

Bulletin d'inscription, à renvoyer **bien complété, merci !** dès que possible et d'ici le **10 juillet 2023**, à :

Service diocésain des pèlerinages, - 6, rue de l'ancien temple - 19130 Objat - Tél. 06 71 46 07 46
- E-mail : pelerinages.tulle@gmail.com

Début août, vous recevrez un courrier vous donnant des informations complémentaires

Prix par personne – séjour pension complète

Chambres :	individ	2 lits	3-4 lits
Hôtel Paradis	240 €	165 €	165 €
prix « enfants »	Gratuit moins de 2 ans	De 3 à 6 ans 50% réduct.	De 7 à 12 ans 30% réduct.
HOTEL PARADIS**** 15 avenue du Paradis – 65100 Lourdes			

Association Diocésaine de Tulle, Service des pèlerinages

21 Avenue de la bastille, BP 79, 19002 TULLE Cedex - Association sans but lucratif représentée par l'abbé Louis BROSSOLLET, directeur des pèlerinages. Elle est immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours sous le N° IM019120003

La garantie financière est prise auprès de la société Atradius, N° de contrat 556822. Pèlerinage effectué selon les conditions générales de vente, disponibles sur le site diocésain à la page des pèlerinages Ces Conditions Générales peuvent être fournies en support papier (demande par lettre avec enveloppe timbrée pour le retour).

L'assurance de responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de la Mutuelle Saint-Christophe, 277 Rue Saint-Jacques, 75005 PARIS, FRANCE.

Le pèlerinage, ouvert à tous les Corrèziens, à leurs parents et amis, vous propose un programme ; **toute initiative prise en dehors du programme n'est pas couverte par notre assurance.**

Les photos prises durant le pèlerinage pourront être utilisées dans les publications et sites internet des paroisses et du diocèse sous réserve de votre accord sur la fiche d'inscription.

L'Hospitalité diocésaine de Tulle propose le pèlerinage aux malades. Renseignements :

06 08 57 37 38 ou hospitalitecorrezienn@gmail.com

Il vous est proposé de soutenir financièrement les malades, et les jeunes de l'Hospitalité qui viennent bénévolement les accompagner, par un don que vous pouvez rajouter avec votre inscription, merci pour eux !

LOURDES

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN

AVEC MGR BESTION



Allez dire aux prêtres **que l'on bâtit ici une chapelle**



16 au 19 août 2023

SERVICE DIOCÉSAIN
DES PÈLERINAGES

